



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



TITRE PRO - Niveau 3

TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier Installateur

LES OBJECTIFS

Former des ouvriers qualifiés qui sont capables de :

Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures, Poser des ouvrages de menuiseries intérieures, Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation.

LES DÉBOUCHÉS

Le menuisier poseur installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public.

En extérieur, il installe des produits de type portes coulissantes, motorisation... En intérieur, il installe des portes, modifie ou crée des cloisons séparatives, pose des éléments décoratifs et des parquets. Il installe et équipe des mobiliers de dressing, cuisine et salle de bains.

À partir du dossier technique et des consignes transmises par sa hiérarchie, le menuisier poseur installateur prépare et organise le chargement et la livraison vers le chantier des éléments à poser. Sur le chantier, il approvisionne et distribue les produits et accessoires, sécurise le stockage et participe à la réception des supports.

types d'emploi accessibles

Ouvrier spécialisé, installateur de menuiseries et fermetures intérieures et extérieures, installateur de cuisine....

POURSUITE D'ÉTUDES :

CAP dans un autre domaine de spécialité du bâtiment ou Brevet Professionnel de Menuisier ou de Menuisier aluminium-verre

LES +++ DE LA FORMATION :

Les jeunes valident au cours de la formation : une habilitation électrique BS, intervention BR élémentaire et formation opérateur amiante sous section 4

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





installe des équipements intérieurs/ext.

organise le chargement et la livraison

implante, règle et fixe les ouvrages

TITRE PROFESSIONNEL

MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Niveau de 3^{ème} consolidé,
- Maîtrise des enseignements du socle général de connaissance (Français, Mathématiques...),
- Expérience professionnelle souhaitable,
- Un accompagnement et une préparation au placement en entreprise sont proposés aux candidats.
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Expression française
- Mathématiques, sciences et informatique
- Anglais professionnel

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Période d'intégration,
- Installer et équiper des menuiseries des fermetures extérieures,
- Poser des ouvrages de menuiseries intérieures,
- Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation,
- Habilitation électrique, niveau BS, intervention BT élémentaire,
- Opérateur amiante, sous section 4.

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle avec des contenus modulaires

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaines en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le titre composé de trois certificats de compétence professionnelle est validé par un jury de professionnels du secteur, sur la base de :

- résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- dossier de synthèse et de pratique professionnelle,
- mise en situation professionnelle ou présentation d'un dossier professionnel,
- entretien avec un jury.

VALIDATION PAR BLOC DE COMPÉTENCES

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- ateliers équipés
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

Je suis intéressé(e) par la formation

- TITRE PROFESSIONNELLE
MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR - NIVEAU 3
 Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

